

APFUCC, Congrès de Fredericton
Assemblée générale
Université du Nouveau-Brunswick, le lundi 30 mai 2011
Tilley Hall, salle 304
16h00 à 17h30

Présences : Pascal Michelucci, Kathleen Kellett-Betsos, Sylvie Bérard, Patrick Bergeron, François Ouellet, Aimie Shaw, Ariane Brun Del Re, Spela Zakelj, Hélène Cazes, Jorge Calderón, Karin Schwerdtner, Joëlle Papillon, Caroline Lebec, Janice Best (secrétaire), Sébastien Côté, Adina Balint-Babos, Yvonne Hsieh, Margot Irvine, Kyeongmi Kim-Bernard, Lucie Hotte

1. Approbation de l'ordre du jour (Sébastien Côté / Patrick Bergeron)

2. Approbation du procès-verbal préparé par Élise Lepage, secrétaire (Concordia 2010) (François Ouellet / Patrick Bergeron)

3. Affaires découlant du procès- verbal

a) Modifications apportées à la formule des ateliers : PM propose, au nom du Conseil de l'APFUCC, deux amendements aux statuts 18 et 19 de l'APFUCC :

Motion (1), concernant la programmation du Congrès :

Attendu que les pratiques de fait adoptées depuis l'an dernier ont été modifiées par un vote favorable lors de l'AG de Concordia, il est proposé de :

Modifier comme suit les statuts de l'Association au point 18, qui spécifie les droits et devoirs du Directeur de la programmation :

Présentement :

« Article 18 : Pouvoirs et devoirs du Directeur de la programmation du congrès

18.1 Le Directeur de la programmation du congrès :

- Reçoit les propositions de communication;
- Envoie les propositions de communication aux membres du comité de lecture;
- Présente les résultats des délibérations au Président;
- Surveille le déroulement du congrès;
- Présente un rapport au CA et à l'AGA. »

Nouvelle version proposée :

« Article 18 : Pouvoirs et devoirs du Directeur de la programmation du congrès

18.1 Le Directeur de la programmation du congrès :

- Constitue un comité de programmation;
- Prend acte de la pré-sélection de la part des responsables d'ateliers;
- Reçoit les propositions de communications libres. Les propositions non retenues par les responsables d'atelier sont aussi examinées par le comité de programmation comme communications libres;
- Informe les participant.e.s dont les propositions ont été acceptées par les responsables d'ateliers et envoie les lettres d'approbation et de refus aux participant.e.s;
- Établit le programme du congrès (sauf plénières), en consultation avec les responsables d'atelier et du Président;
- Surveille le déroulement du congrès;
- Présente un rapport au CA et à l'AGA.

Le premier changement proposé est nécessaire pour que les statuts soient conformes aux changements à la pratique adoptés l'année dernière, lors de l'Assemblée générale. Comme il faut donner 30 jours de préavis pour toute modification des statuts, cette motion, ainsi que la suivante, seront votées l'année prochaine, en 2012.

Motion (2) concernant l'édition des Public' de l'APFUCC :

Attendu que les plaquettes Public' de l'APFUCC sont devenues une part significative et importante des activités de l'APFUCC, il est proposé de :

Compléter comme suit le statut 19 (« Pouvoirs et devoirs du rédacteur en chef de la revue et de l'éditeur en chef des Public' de l'APFUCC ») et créer un statut 19.2 concernant ce dernier rôle :

Présentement

« Article 19 : Pouvoirs et devoirs du Rédacteur en chef de la Revue

19.1 Le Rédacteur en chef de la Revue :

- A la responsabilité exclusive de la gestion et du contenu de la Revue;
- Doit soumettre un rapport d'activités et un bilan financier à l'AGA. »

Nouvelle version proposée :

« Article 19 : Pouvoirs et devoirs du Rédacteur en chef de la Revue et de l'Éditeur en chef des Public' de l'APFUCC

19.1 Le Rédacteur en chef de la Revue :

- A la responsabilité exclusive de la gestion et du contenu de la Revue;
- Doit soumettre un rapport d'activités et un bilan financier à l'AGA.

19.2 L'éditeur en chef des Public' de l'APFUCC :

- Est élu en AGA;
- Constitue sur appel un comité éditorial, approuvé par le Conseil en AGA;
- A la responsabilité exclusive de la sélection et de la production des plaquettes;
- Rend compte au CA et à l'AGA. »

b). Abonnement à la liste de diffusion :

Élise Lepage et PM gèrent la liste de diffusion. Comme plusieurs collègues ont changé d'adresse courriel ou n'ont pas donné signe de vie depuis plusieurs années, on propose de nettoyer la liste et d'enlever les noms de ceux qui ne sont plus membres de l'APFUCC depuis cinq ans ou dont les adresses ne semblent plus fonctionner. HC explique que dans certaines institutions un changement de serveur peut occasionner le retour systématique des messages. Comme on veut continuer à communiquer avec autant de membres potentiels que possible, il est décidé qu'on va laisser la liste telle quelle pour l'instant.

4. Rapport de la présidence (Pascal Michelucci)

a.) Le congrès 2011

PM annonce à regret la démission de Gaëtan Fleuriu Chateau (directeur de programmation) et de Sophie Beulé (Représentante au Réseau des questions féministes et d'Équité de la Fédération (RQFE)). Le départ de Gaëtan Fleuriu Chateau, membre fondateur de l'Association et organisateur dévoué, sera souligné par l'envoi d'une carte de remerciements que tous sont encouragés à signer.

Les ateliers se déroulent bien dans l'ensemble, malgré quelques difficultés de communication, quelques désistements de dernière minute, ainsi que les démissions signalées précédemment. C'est Dawn

Cornelio qui a remplacé Gaëtan Fleuriau Chateau comme directrice de la programmation et PM propose qu'elle continue à assumer ce rôle pour le Congrès 2012. PM remercie Patrick Bergeron (le coordonnateur local) et Dawn Cornelio pour tous leurs efforts, ainsi que les responsables des divers ateliers qui ont réussi à donner une grande cohérence thématique à l'ensemble du Congrès. HC se propose comme remplaçante de Sophie Beaulé auprès du RQFE.

b.) Plaquettes de l'APFUCC

Sébastien Coté présente la nouvelle publication des Public' de l'APFUCC, *Brève Relation du Voyage de la Nouvelle-France* et rappelle que cette plaquette constitue la deuxième de la série, faisant suite à la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, publié en 2010. SC remercie tous ceux qui ont souscrit à ces deux ouvrages et souligne que tous les profits de ces publications sont reversés à l'association. SC remercie également Réal Ouellet pour son collaboration précieuse avec le deuxième ouvrage. PM félicite et remercie SC pour la réalisation de cette seconde publication. PB demande si on va lancer un appel pour une troisième publication et SC indique qu'il est à la recherche d'idées et de bénévoles mais qu'il n'a reçu jusqu'à présent aucune proposition.

c.) « Nouveau » site web

PM s'est occupé à créer un nouveau site web de l'Association dont il a le contrôle intégral et indique que des idées pour l'améliorer seront les bienvenues. Il rappelle l'existence des cartes postales de l'APFUCC qui sont un bon moyen de faire de la publicité pour l'Association.

d.) Membres institutionnels

PM propose de créer l'année prochaine un nouveau type de membre : les membres institutionnels (départements, programmes d'études supérieures, presses universitaires, éditeurs, groupes de recherche, etc.). Le prix de l'adhésion annuelle s'élèverait à 200 \$ ou 250 \$. Ce statut permettrait à des maisons d'édition ainsi qu'à des programmes de maîtrise et de doctorat de se mettre en vitrine sur le site de l'APFUCC et de générer des revenus supplémentaires pour l'Association.

e.) Ateliers 2012 : responsabilités des responsables d'atelier

PM déplore le fait que certains responsables d'atelier n'ont pas pris au sérieux leurs devoirs. Il propose de créer un code de bonne conduite qui sera communiquée aux responsables par la directrice de la programmation. Plusieurs idées pour améliorer l'organisation des ateliers ont été discutées, par exemple, nommer deux responsables ou un président et un secrétaire pour chaque atelier. Aucune décision n'a été prise. PM rappelle à tous que les dates pour proposer des ateliers sont affichées sur le site de l'APFUCC. PM enverra également une série de rappels après le Congrès concernant le remboursement des frais d'hébergement aux étudiants, ainsi que les deux prix annuels pour 2012.

f.) Banquet du soir : PB a choisi un lieu convivial, le Café Olé!, dans un centre francophone pour le banquet annuel. PM remercie PB pour son travail comme coordonnateur local.

5. Rapport de la vice-présidence (Janice Best)

JB a organisé deux concours : celui de la meilleure communication estudiantine et celui pour le meilleur ouvrage. Elle a composé deux jurys (trois personnes pour le meilleur ouvrage, 4 pour la meilleure

communication). Sept livres et dix communications ont été reçues, assurant encore une fois un concours de qualité. Les noms des lauréats seront annoncés lors du banquet. JB remercie tous les membres des deux jurys et rappelle que l'an prochain auront lieu le concours du meilleur article ainsi que celui de la meilleure communication. Elle rappelle aussi le fait que la meilleure communication est publiée dans *Voix plurielles*.

6. Rapport du secrétariat à la trésorerie (Emmanuel Nikiema, et en son absence, Pascal Michelucci)

PM remercie EN de son travail et présente le budget de l'année en cours, en soulignant que tant qu'on ne saura pas encore combien d'étudiants vont demander des remboursements, on n'aura pas d'état final du budget. HC fait remarquer que le budget ne tient pas compte de la subvention annuelle de 2000 \$ qu'on accorde à *Voix plurielles*. YH constate que la situation budgétaire de l'APFUCC semble s'être améliorée par rapport à son état déplorable d'il y a quelques années.

7. Rapport de la direction de la programmation (Dawn Cornelio) (voir le point 3, Affaires découlant du procès-verbal du Congrès 2010 et le point 4 (e) du rapport de la présidence). PM remercie DC de son excellent travail dont on voit la preuve dans le bon déroulement de nos rencontres.

8. Voix plurielles (Rapport *in absentia* de Catherine Parayre)

PM souligne l'excellent travail fait par Catherine Parayre, la rédactrice en chef. HC fait remarquer que *Voix plurielles* est désormais reconnue comme une revue ayant un comité scientifique. PM annonce que la revue a franchi le seuil de 250 visites, ce qui constitue un des critères pour une demande de subvention auprès du CRSH. Cependant, il est encore trop tôt pour solliciter une subvention cette année. Si la revue continue à être bien fréquentée, on pourrait envisager cette démarche dans un an. Le comité éditorial de la revue est encouragé à continuer son excellent travail!

7. Le Congrès 2012 se tiendra aux universités Wilfrid Laurier et Waterloo du 26 mai au 2 juin 2012.

8. Autres Affaires : YH suggère qu'on revoie l'ensemble des statuts de l'APFUCC de façon régulière, par exemple, tous les quatre ans, afin de les mettre à jour lorsque cela s'avère nécessaire pour correspondre à des pratiques nouvelles. Le Conseil va prendre en considération cette suggestion.

Levée de séance, 17h15